



# Suivi des dépenses de l'UE liées à l'environnement, le changement climatique et la biodiversité



**Greening EU** COOPERATION  
Integrating environment & climate change

*Mars 2022*

# Agenda

- Remarques préliminaires et mise en situation
- Objectifs de dépenses et état des performances
- Marquer et suivre les contributions
- Marqueurs de Rio
- Traduire les scores des marqueurs en contributions financières
- Utilisation de marqueurs dans le cas d'investissements
- Encodage des marqueurs
- Questions & Réponses (1)
- Critères d'éligibilité
- Contrôle de qualité et rapports
- Conseils et appuis
- Questions & Réponses (2)



# Objectifs de dépenses et état des performances



**Greening EU COOPERATION**  
Integrating environment & climate change



**European  
Commission**

# Objectifs de dépenses pour le financement du climat (2021-2027) - NDICI



# Objectifs de dépenses pour le financement de la biodiversité (2021-2027) - NDICI



# Objectifs de dépenses pour le financement de la biodiversité (2021-2027) - IPA

**18% et atteindre  
20% en 2027**

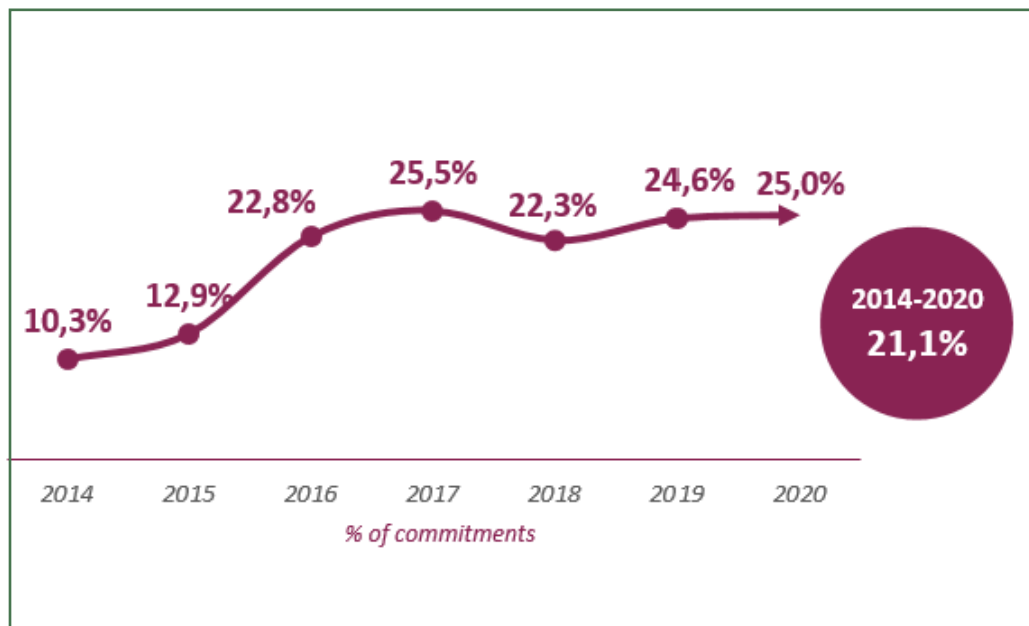


**Greening EU COOPERATION**  
Integrating environment & climate change

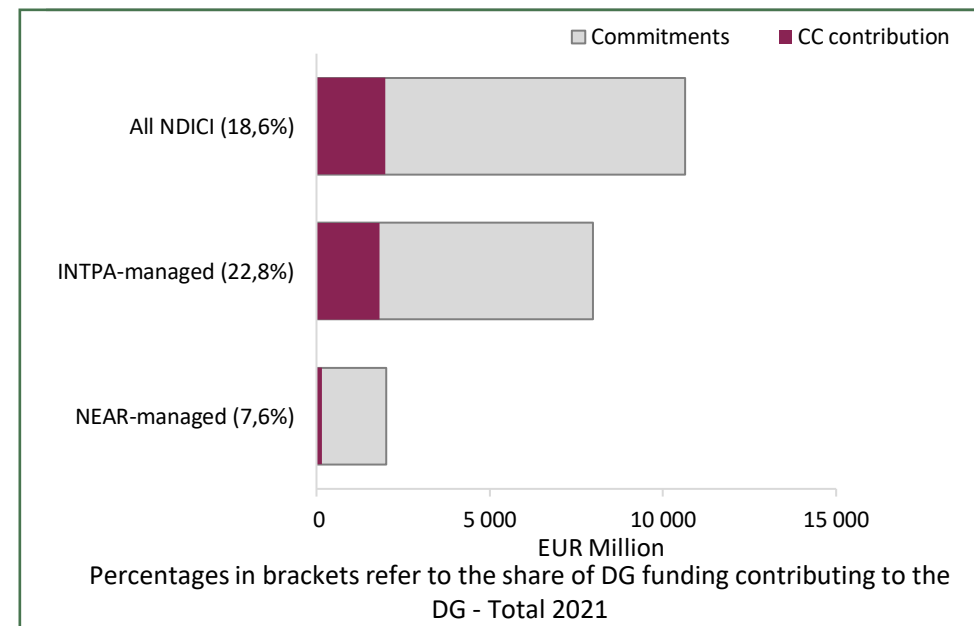


European  
Commission

# Contributions à l'objectif climatique



Engagements INTPA 2014-2020

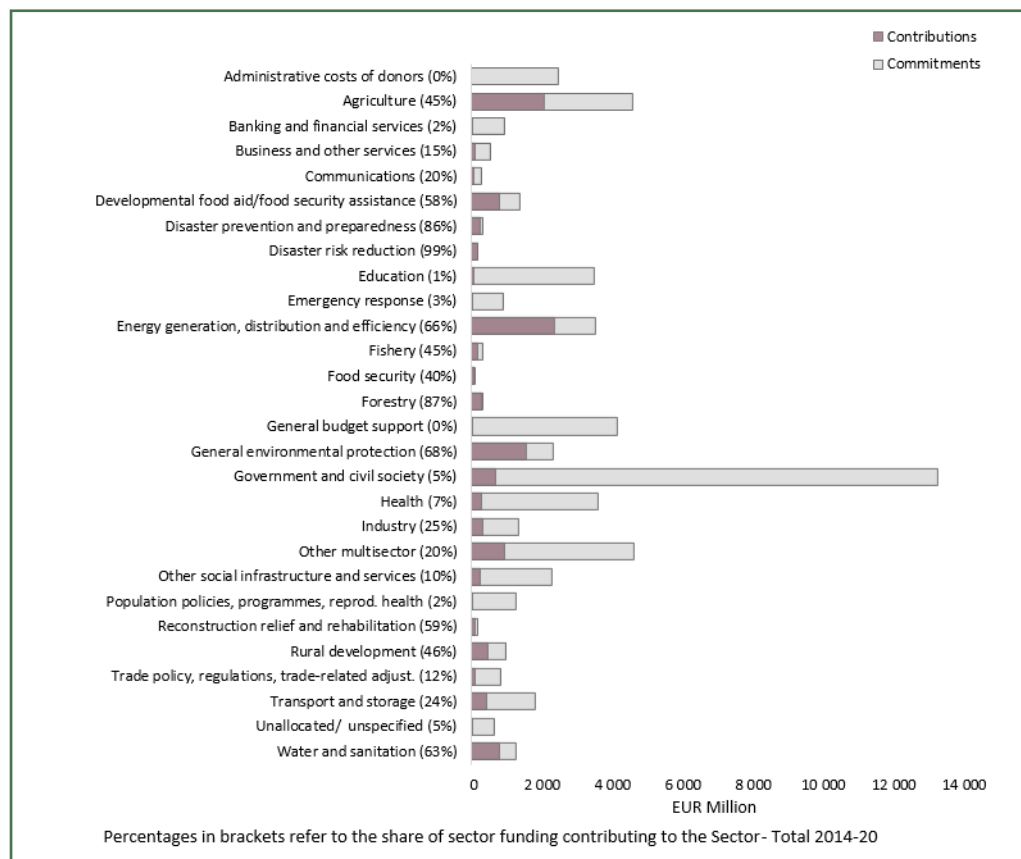


NDICI 2021

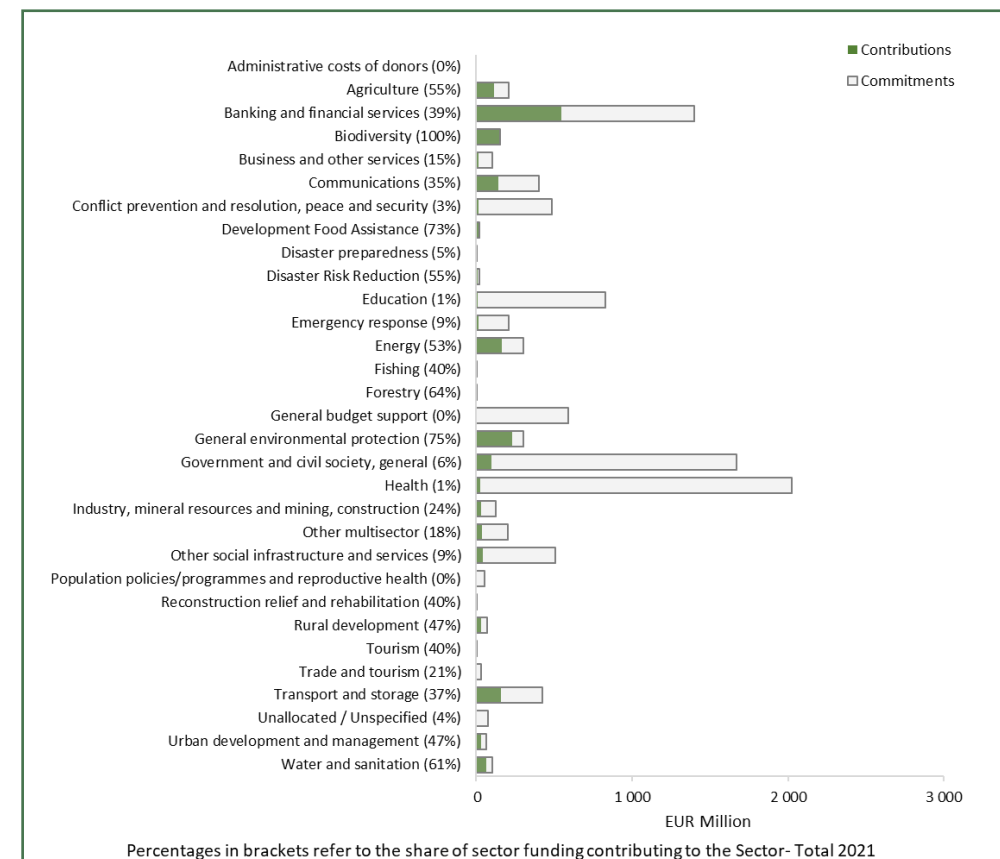
\* Données préliminaires, susceptibles d'être modifiées



# Contributions par secteur



## Engagements INTPA 2014-2020



## NDICI 2021

\* Données préliminaires, susceptibles d'être modifiées



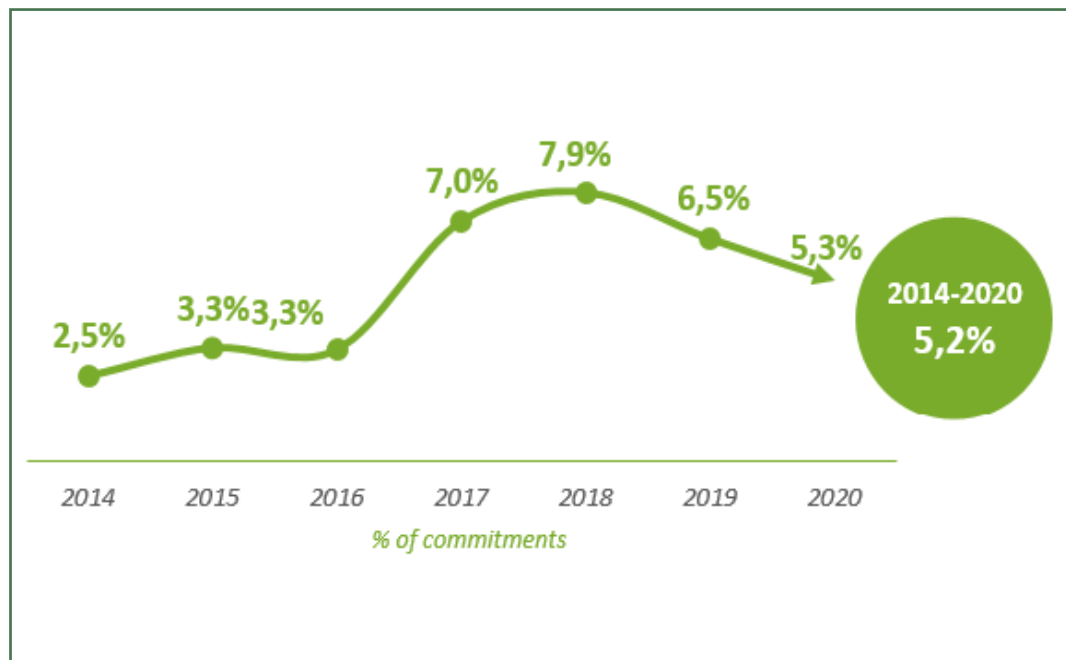
**Greening EU COOPERATION**  
Integrating environment & climate change



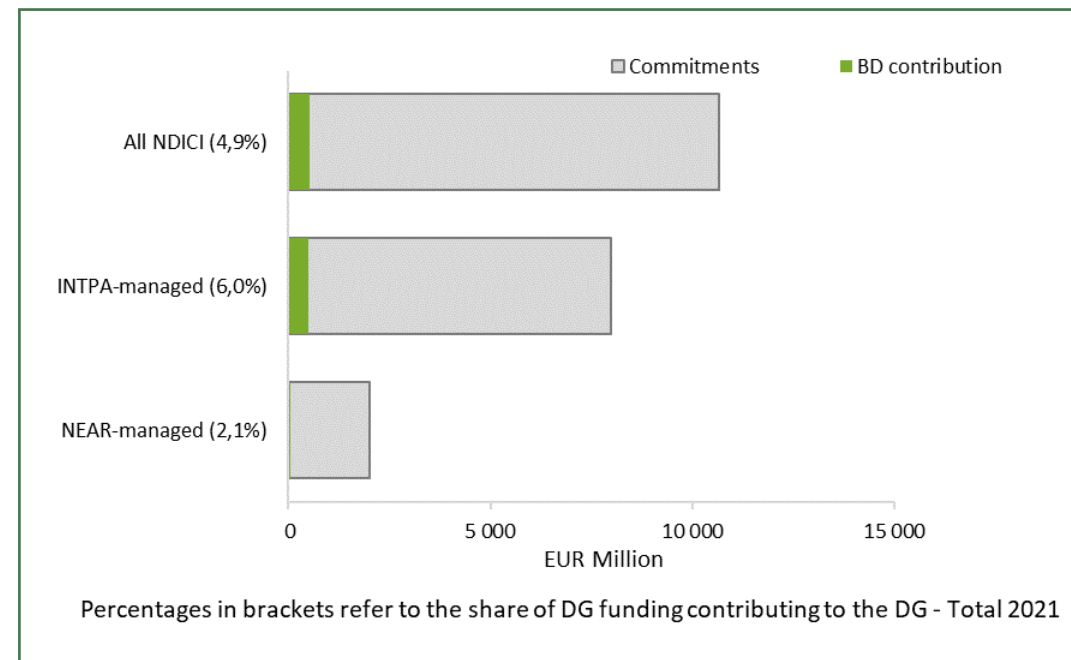
European  
Commission



# Contributions à l'objectif de biodiversité



Engagements INTPA 2014-2020

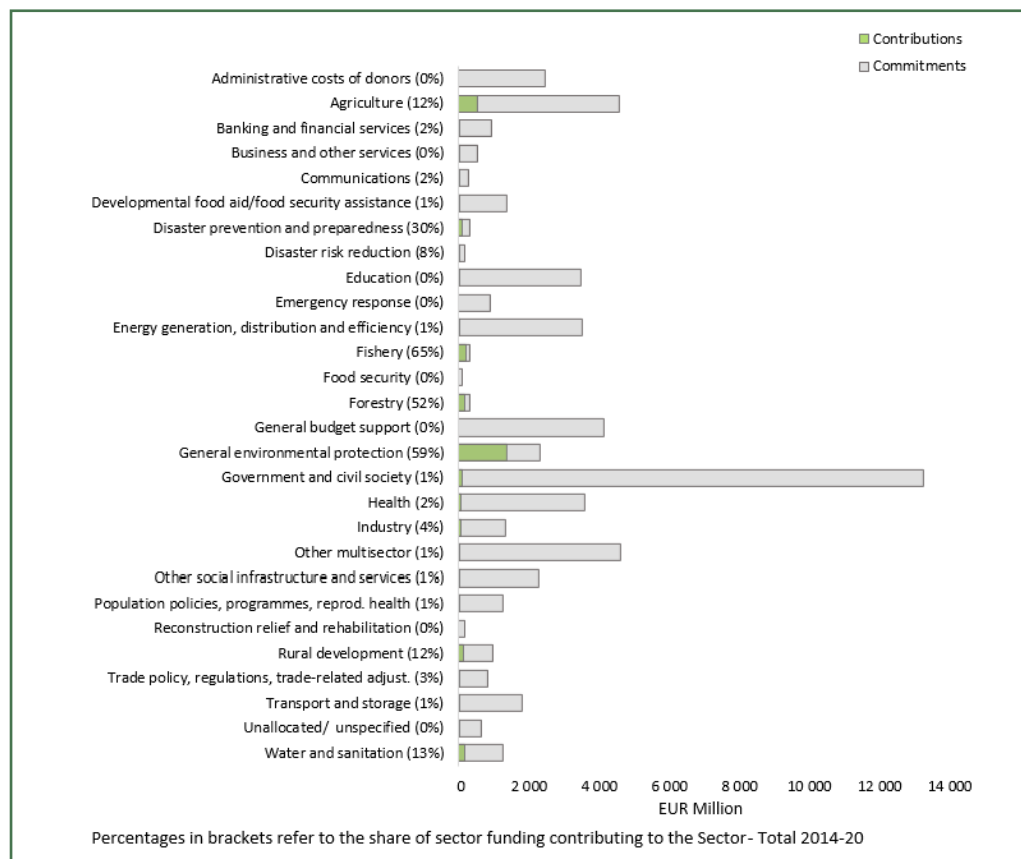


NDICI 2021

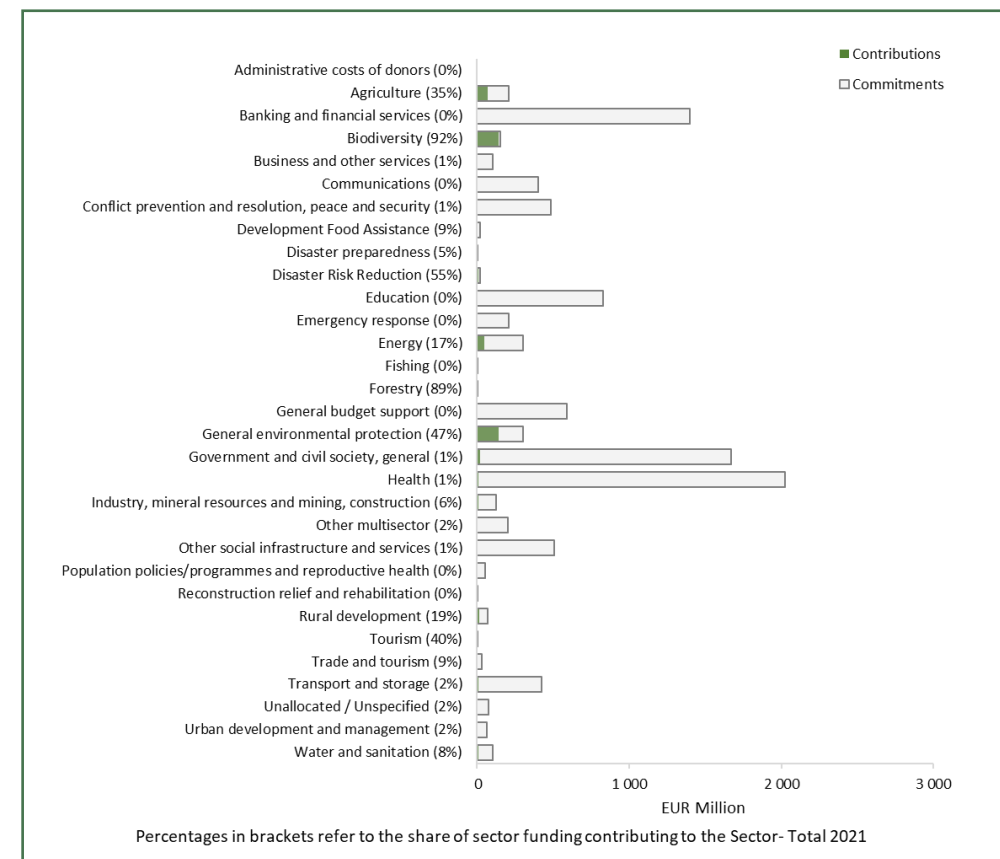
\* Données préliminaires, susceptibles d'être modifiées



# Performances 2014-2020 (INTPA) par secteur



## Engagements INTPA 2014-2020



## NDICI 2021

\* Données préliminaires, susceptibles d'être modifiées



**Greening EU COOPERATION**  
Integrating environment & climate change



European  
Commission

# Synergies climat-biodiversité

- Environ 25 % de tous les financements en faveur du climat doivent AUSSI contribuer à la biodiversité.
- Environ 65 % de tous les financements en faveur de la biodiversité doivent AUSSI contribuer à l'action climatique.
- Faisons valoir les opportunités de co-bénéfices !

Changement Climatique

Biodiversité

Biodiversité

Changement Climatique



**Greening EU COOPERATION**  
Integrating environment & climate change



European  
Commission

\* Calculs basés sur les données 2014-2020

# Marquer et suivre les contributions



**Greening EU COOPERATION**  
Integrating environment & climate change



European  
Commission

# Marquer les contributions

- Règlement NDICI (Art. 41.8)

*"Une estimation annuelle des dépenses globales liées à l'action climatique, à la désertification et à la biodiversité est effectuée sur la base des documents de programmation indicative adoptés..."*

- Des contributions estimées doivent être faites pour chaque action.
- Cohérence entre les PIM, les PAA et les documents d'action



# Marqueurs de Rio

Quels sont-ils et comment les utiliser ?



**Greening EU COOPERATION**  
Integrating environment & climate change



European  
Commission

# Que sont les marqueurs de Rio et comment les appliquer?

## Vidéo



# Que sont les marqueurs de Rio ?

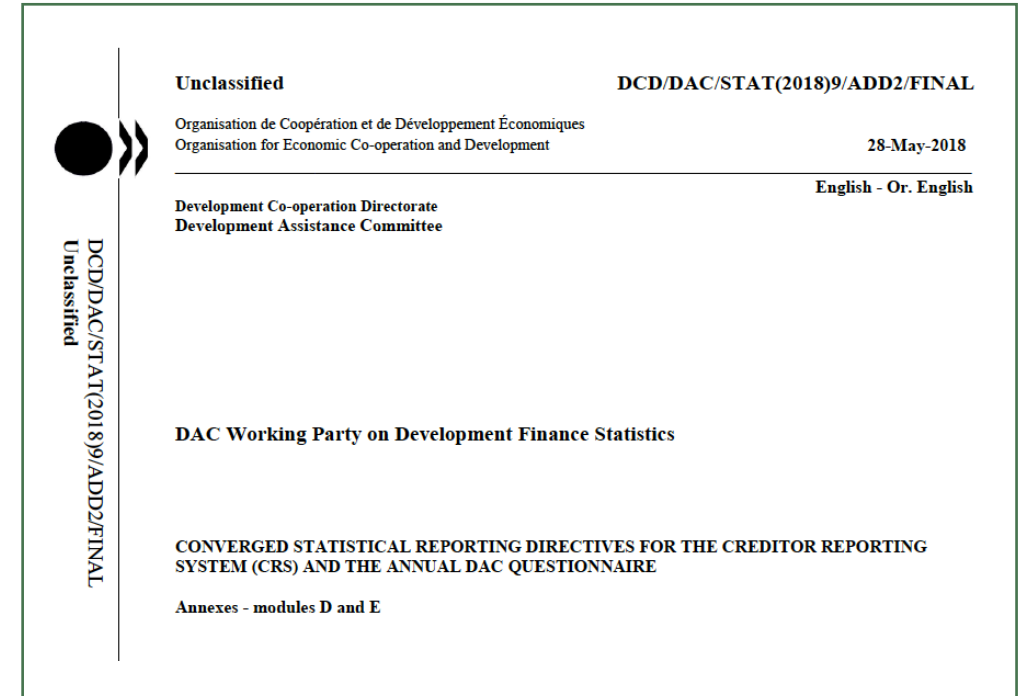
- Créés par le CAD de l'OCDE
- Suivre l'aide au développement pour la mise en œuvre des conventions de Rio (sur la biodiversité, la lutte contre la désertification et le changement climatique).





# Orientations sur la notation de la politique et des marqueurs de Rio

- Directives du CAD de l'OCDE sur les rapports statistiques convergents pour le système de déclaration des créanciers (SRC) et le questionnaire annuel du CAD. Annexes - modules D et E. [DCD/DAC/STAT\(2018\)9/ADD2/FINAL](#)
- Annexe 18 : marqueurs de politiques (Aide à l'environnement)
- Annexe 19 : marqueurs de Rio



# Scores possibles

- Objectif "principal" (RM2)

L'objectif de la Convention de Rio est fondamental pour la conception/motivation de l'action, c'est-à-dire qu'il est l'une des principales raisons d'entreprendre l'action.

Note : il peut y avoir plus d'un objectif principal pour une action.

- Objectif "significatif" (RM1)

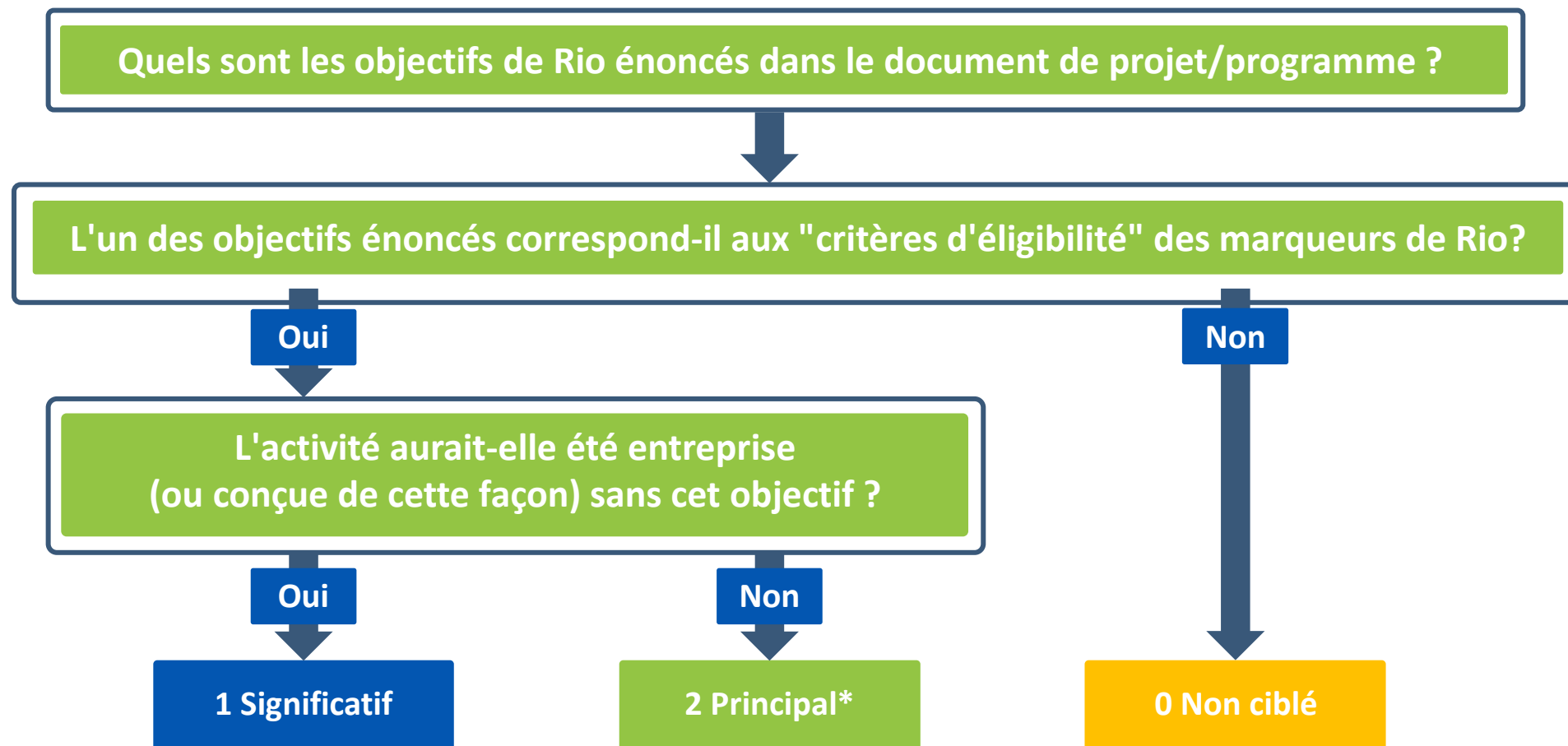
Le thème de Rio n'est pas la motivation principale, mais l'action contribue à répondre aux préoccupations environnementales/Rio. La thématique (de Rio) doit néanmoins être explicitement mentionnée.

- Non ciblé (RM0)

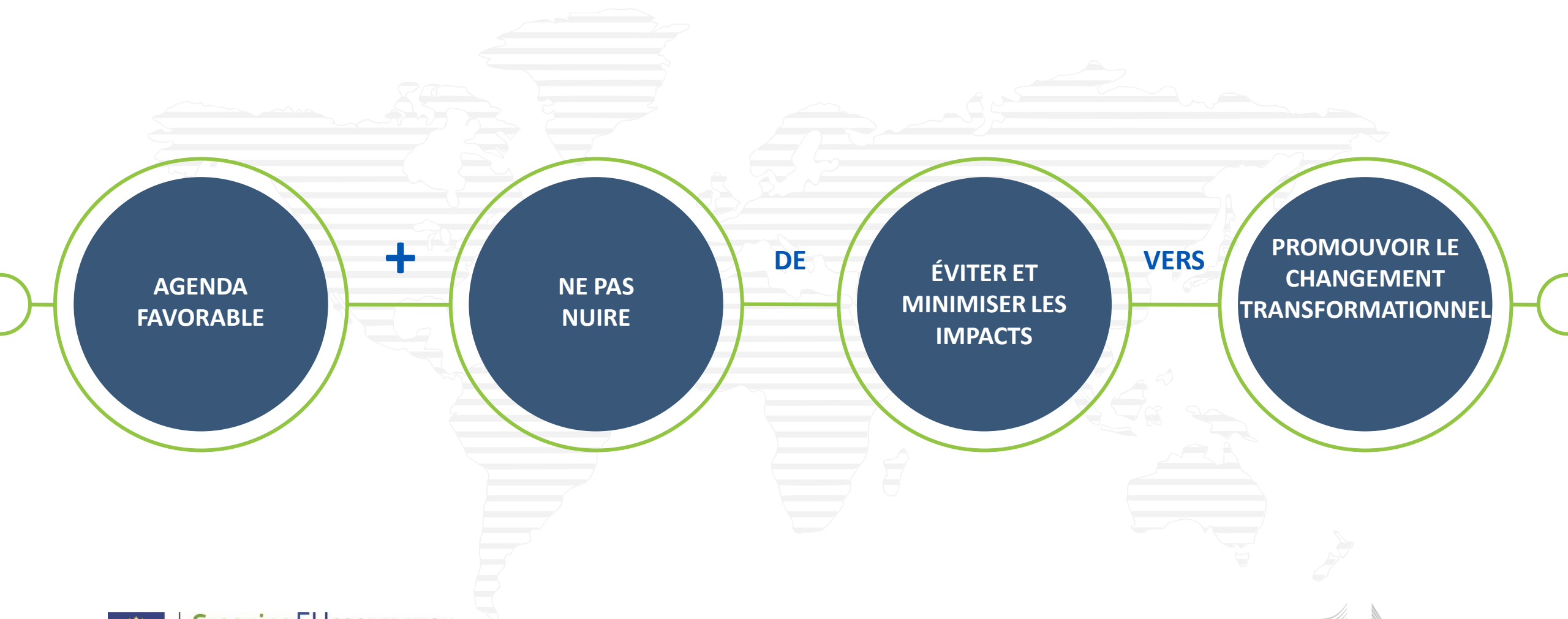
Éviter un impact négatif ne justifie pas un marquage



# Comment donner un score?



# Les approches de l'intégration, un rappel



# Que faire pour obtenir un marqueur de Rio?

- *"Pour faciliter la transparence et à la lumière de l'examen public des données du marqueur de Rio, il est important que (...) la relation entre l'activité et l'objectif (par exemple, l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, autre) soit clairement communiquée et rendue explicite".*

*Lignes directrices du CAD de l'OCDE*



**Greening EU COOPERATION**  
Integrating environment & climate change



# Traduire les scores des marqueurs en contributions financières



**Greening EU COOPERATION**  
Integrating environment & climate change



European  
Commission

# Règlement NDICI (Art. 41.8)

*"...Les fonds alloués au titre de l'instrument font l'objet d'un système de suivi annuel fondé sur la méthodologie de l'OCDE, à savoir les "marqueurs environnementaux" et les "marqueurs de Rio", sans exclure le recours à des méthodologies plus précises lorsqu'elles sont disponibles, intégrées dans la méthodologie existante pour la gestion des performances des programmes de l'Union, afin de quantifier les dépenses liées à la gestion et à la protection de l'environnement, à l'action en faveur du climat, à la désertification et à la biodiversité au niveau des plans d'action et des mesures visés à l'article 23 et consignées dans les évaluations et les rapports annuels."*



# A quel niveau mesure-t-on les contributions?

Les contributions sont mesurées au niveau des engagements pour les besoins des rapports du CAD de l'OCDE.



Niveau 1: Engagements

Niveau 2: Contrats

Niveau 3: Paiements





# Par convention UE...



**Si la Biodiversité, le  
Changement Climatique ou la  
Lutte contre la Désertification...**

**EST NON CIBLÉ.E**

**RM=0**

0% BUDGET

**EST UN OBJECTIF SIGNIFICATIF**

**RM=1**

40% BUDGET

**EST UN OBJECTIF PRINCIPAL**

**RM=2**

100% BUDGET



# Éviter les doublons dans le comptage

- Les contributions à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation sont rapportées séparément.
- Si une action contribue à la fois à l'adaptation et à l'atténuation dans la même mesure, une catégorie "transversale" peut être utilisée.
- En 2014-2020, si une action a reçu un score à la fois pour l'atténuation et l'adaptation, seul le score le plus élevé a été pris en compte pour le calcul des contributions à "l'action climatique".



# Autres considérations

- Les quatre marqueurs de Rio ne s'excluent pas mutuellement
- Les actions d'appui budgétaire général (ABG) ne peuvent pas recevoir un marqueur de Rio
- Des discussions sont en cours pour envisager des contributions d'ABG basées sur les ODD ciblés.
- Les opérations de dépenses administratives sont exclues



# Utilisation des marqueurs de Rio pour les fonds d'investissements



**Greening EU COOPERATION**  
Integrating environment & climate change



European  
Commission

# Marquage de Rio et fonds d'investissements

- Pour le calcul des contributions de l'UE, on utilise les notes des documents d'action correspondants (c'est-à-dire définissant les contributions aux facilités d'investissement).
- L'Institution Financière principale effectue sa propre notation au niveau du projet, en utilisant une approche granulaire.
- Des discussions sont en cours sur l'application des marqueurs de Rio aux garanties.
- La cohérence entre les contributions au niveau Décision et des projets dérivés doit être vérifiée.



# Encodage des marqueurs



**Greening EU COOPERATION**  
Integrating environment & climate change



European  
Commission

# Encodage

- Les marqueurs sont encodés au niveau de **l'action** et du **contrat**
  - Normalement : action = engagement (niveau 1), mais dans certains cas, il y a 2 actions ou plus par COM L1.
  - Permet d'établir des statistiques financières au niveau du COM L1, du contrat et du paiement.
- Etant donné qu'ils font partie du rapport au CAD de l'OCDE, ils sont hébergés par le formulaire du CAD, avec les codes et les marqueurs du CAD.
- Système actuel : CRIS, qui sera remplacé par OPSYS en 2022
- Marqueurs validés dans l'AD sur papier, puis encodés dans le système.



# Encodage

- Utilisation de CRIS/OPSYS pour INTPA, NEAR et FPI
- D'autres DG gérant une partie du budget de la rubrique VI (l'Europe dans le monde) (par exemple ECHO et EAC), encodent manuellement dans Excel une fois par an.
- INTPA R2 est le propriétaire du formulaire CAD et des systèmes de rapport.
- La responsabilité des données est partagée entre l'encodeur (délégation/unités géographiques, unités opérationnelles - F1/F2 - et R2).





# Encodage dans CRIS



The screenshot shows the CRIS ACCRUAL web interface. The top navigation bar includes the date '06/10/2021 22:26:44' and the title 'Action / Projet'. Below this is a menu with tabs: 'Infos générales', 'Responsables', 'Liste des Projets', 'Imputations', 'Formulaire CAD' (selected), 'Ventilation statistique', 'Rapport de mise en oeuvre', 'Documents annexés', 'Décision (Niveau 1)', and 'Contrats'. On the left, a sidebar contains links: 'Aide', 'Mes dossiers', 'Décisions (Level 1)', 'Recherche', 'Décision (Level 1)', and 'Clôture contrats'. The main content area is titled 'Identification' and displays project details: 'Référence Projet: DEC - NDICI AFRICA/2023/ 043-271', 'Titre Projet: Programme d'appui à l'Egalité Hommes Femmes à Madagascar', and 'Description Projet'. The 'Etat' is 'PO - Provisoire'. A 'Modifier' button is visible at the bottom of the identification section.

## Indicateurs Convention de Rio

Diversité biologique

Lutte contre la désertification

Atténuation des changements  
climatiques

Adaptation au changement  
climatique

Non ciblé



Objectif significatif



Objectif principal

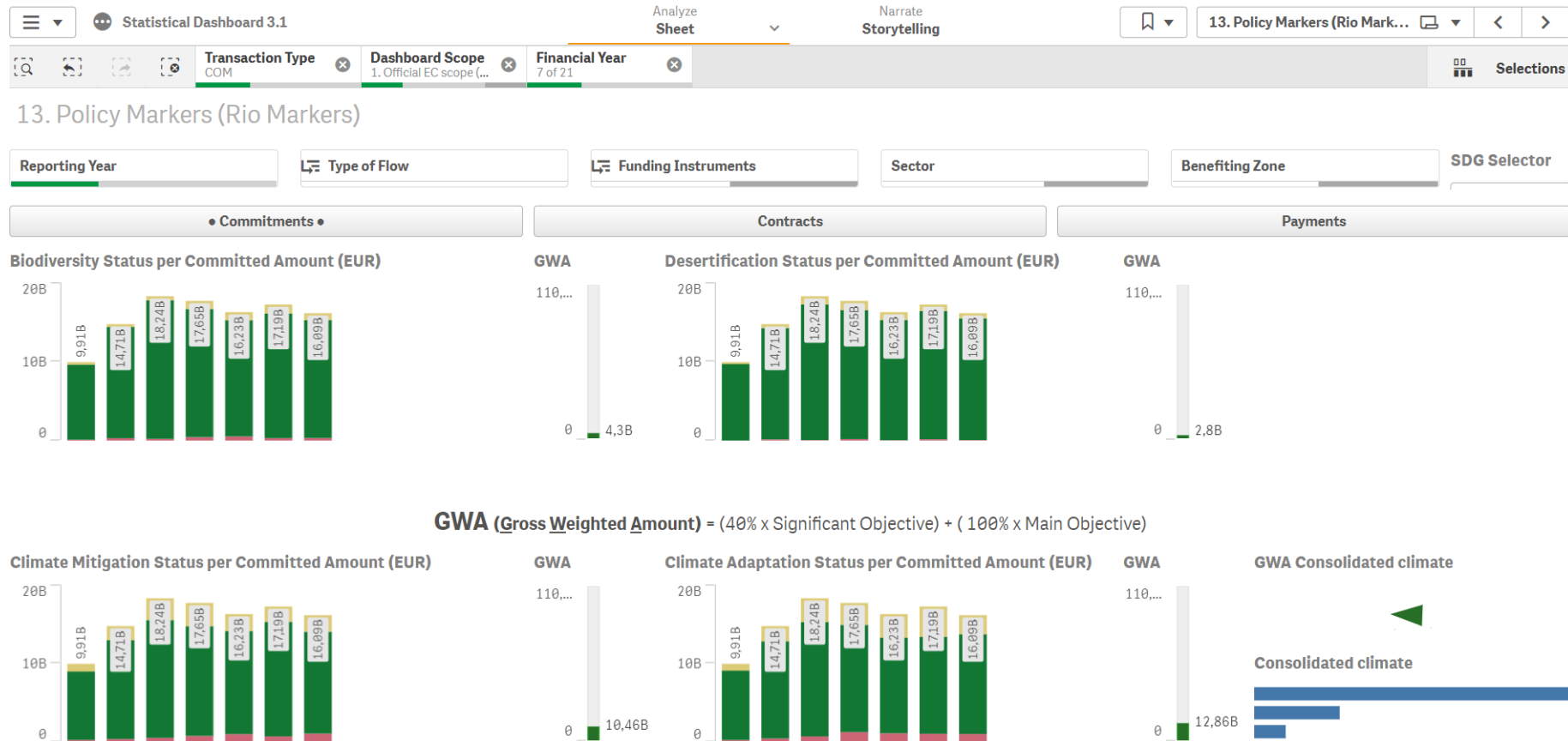


**Greening EU COOPERATION**  
Integrating environment & climate change



European  
Commission

# Présentation et analyse dynamiques des données dans le tableau de bord statistique



# Questions & Réponses



**Greening EU COOPERATION**  
Integrating environment & climate change



European  
Commission

# Définitions et critères d'éligibilité



**Greening EU COOPERATION**  
Integrating environment & climate change



European  
Commission





# Définition : atténuation

L'activité contribue à l'objectif de **stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre (GES)** dans l'atmosphère à un niveau permettant d'éviter toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique, en encourageant les efforts visant à réduire ou à limiter les émissions de GES ou à renforcer l'absorption des puits de carbone, conformément aux objectifs de l'accord de Paris.





# Critères d'éligibilité

## Atténuation du CC

L'activité contribue à :

- l'atténuation du changement climatique en limitant les émissions anthropiques de GES, y compris les gaz réglementés par le Protocole de Montréal ; **ou**
- la protection et/ou l'amélioration des puits et réservoirs de GES ; **ou**
- l'intégration des enjeux liés au changement climatique dans les objectifs de développement des pays bénéficiaires par le biais du renforcement des institutions, du développement des capacités, du renforcement du cadre réglementaire et politique, du transfert de technologies ou de la recherche ; **ou**
- les efforts déployés par les pays en développement pour s'acquitter de leurs obligations au titre de la convention et de l'accord de Paris, à savoir la mise en œuvre et le renforcement des mesures d'atténuation.





# Définition: adaptation

L'activité vise à **réduire la vulnérabilité des systèmes humains ou naturels aux effets actuels et attendus du changement climatique**, y compris la variabilité climatique, en maintenant ou en augmentant la résilience, par une **capacité** accrue à s'adapter aux contraintes, aux chocs et à la variabilité du changement climatique, ou à les **absorber**, et/ou en contribuant à **réduire l'exposition** à ceux-ci.

Cela englobe une série d'activités allant de la production d'informations et de connaissances au développement des capacités, en passant par la planification et la mise en œuvre de mesures d'adaptation au changement climatique.





# Critères d'éligibilité Adaptation au CC

- L'adaptation au changement climatique est explicitement mentionnée dans la documentation de l'Action ; **et**
- L'Action contient des mesures spécifiques visant les enjeux définis.
- La réalisation d'une évaluation de la vulnérabilité à la variabilité et au changement climatiques, soit séparément, soit comme partie intégrante des procédures standard des agences, facilite cette approche.





# Bonnes pratiques en matière d'adaptation au CC

Une approche en trois étapes :

- Définir le **contexte** des risques, des vulnérabilités et des impacts liés à la variabilité du climat et au changement climatique, en utilisant une base factuelle solide (analyses et rapports existants, analyse de vulnérabilité, ou autre) ;
- Indiquer l'intention de **traiter** les risques, les vulnérabilités et les impacts identifiés dans la documentation du projet (comment traiter ce qui précède) ;
- Démontrer un lien clair et direct entre les risques, vulnérabilités et impacts identifiés et les **activités** spécifiques du projet.



# Diversité biologique: définition

L'activité promeut au moins l'un des trois objectifs de la Convention :

- la conservation de la biodiversité,
- l'utilisation durable de ses composantes (écosystèmes, espèces ou ressources génétiques),  
**ou**
- **ou** le partage juste et équitable des avantages de l'utilisation des ressources génétiques.





# Diversité biologique - critères d'éligibilité

L'activité contribue à :

- **protéger/améliorer les écosystèmes, les espèces ou les ressources génétiques** par la conservation in situ ou ex situ, ou à remédier aux dommages environnementaux existants ; **ou**
- **l'intégration des préoccupations relatives à la biodiversité et aux services écosystémiques dans les objectifs de développement** et les décisions économiques des pays bénéficiaires (renforcement des institutions, développement des capacités, renforcement du cadre réglementaire et politique, ou recherche) ; **ou**
- appuyer les efforts déployés par les pays en développement pour remplir leurs **obligations au titre de la convention**.





# Lutte contre la désertification: définition

L'activité vise à combattre la désertification ou à **atténuer les effets de la sécheresse dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches** par la prévention et/ou la réduction de la dégradation des terres, la réhabilitation des terres partiellement dégradées ou la récupération des terres désertifiées.





# Combattre la désertification: critères d'éligibilité

L'activité contribue à :

- La **protection ou l'amélioration des écosystèmes** des zones sèches ou la réparation des dommages environnementaux existants ; **ou**
- **L'intégration des problèmes de désertification aux objectifs de développement** des pays bénéficiaires par le biais du renforcement des institutions, du développement des capacités, du renforcement du cadre réglementaire et politique, ou de la recherche ; **ou**
- appuyer les efforts des pays en développement pour remplir leurs obligations au titre de la **Convention**.

# Quelques cas particuliers à prendre en compte

- **Construction de routes, score habituel: RM0.** Même si la nouvelle route raccourcit les itinéraires, les nouvelles routes génèrent une augmentation du trafic et des émissions de GES. Un RM est possible lorsque la route vise l'utilisation de moyens de transport respectueux du climat (par exemple: vélo, bus).
- **L'hydroélectricité** (par stockage ou au fil de l'eau) n'obtient un score que si des réductions nettes d'émissions peuvent être démontrées.
- **Le transport d'électricité**, si il intègre des sources renouvelables dans le réseau, ou des mesures d'efficacité énergétique dans la modernisation du réseau.
- **Les activités agricoles** ne sont prises en compte au niveau du marqueur de biodiversité que si elles contribuent aux objectifs de biodiversité.



# Examples



**Greening EU COOPERATION**  
Integrating environment & climate change



**European  
Commission**



# Contrôle de la qualité des marqueurs et des rapports



**Greening EU COOPERATION**  
Integrating environment & climate change



**European  
Commission**

# Points d'entrée du contrôle de qualité

- **Contrôles continus** – la Facilité Verte (Greening Facility, F1-F2) valide les marqueurs de Rio dans le cadre des phases CCT/RCT/TCT et QRM, également avant le MIP dans le cas des investissements
- Contrôle des annonces de contributions faites dans les PIM, PAA et documents d'action
- **Examen annuel de la qualité** basé sur l'extraction R2 pour les engagements pris l'année précédente
  - CQ en janvier/février de chaque année
  - Scores proposés à la personne responsable de l'action, et score final convenu
  - Les scores finaux sont communiqués à R2 pour être modifiés dans CRIS
  - Les contributions finales sont basées sur une extraction ultérieure (pendant l'été)



# Rapports

- Rapports de la CE à la CCNUCC, à la CDB et à l'UNCCD
- Rapport annuel de la CE à l'OCDE CAD / CRS
- Définir le rapport régulier des progrès dans la réalisation des objectifs (trimestriel ?) comme CQ



# Conseils et appuis



**Greening EU COOPERATION**  
Integrating environment & climate change



European  
Commission

# Sources et références

- Manuel du CAD de l'OCDE sur les marqueurs de Rio pour le climat
  - Comprend un tableau indicatif pour guider le marquage de Rio par secteur/sous-secteur.
- CAD de l'OCDE -  
Tableau indicatif pour  
le marqueur de Rio  
pour la biodiversité.  
[DCD/DAC/STAT\(2018\)26/FINAL](#)



DCD/DAC/STAT(2018)26/FINAL

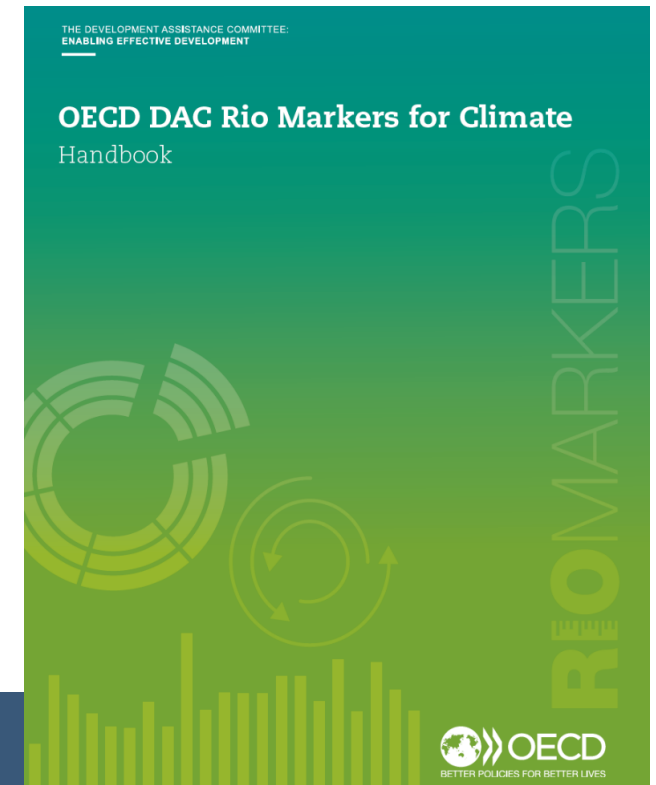
Unclassified

English - Or. English  
28 November 2019

Development Co-operation Directorate  
Development Assistance Committee

DAC Working Party on Development Finance Statistics

INDICATIVE TABLE FOR THE RIO MARKER FOR BIODIVERSITY



**Greening EU COOPERATION**  
Integrating environment & climate change



European  
Commission



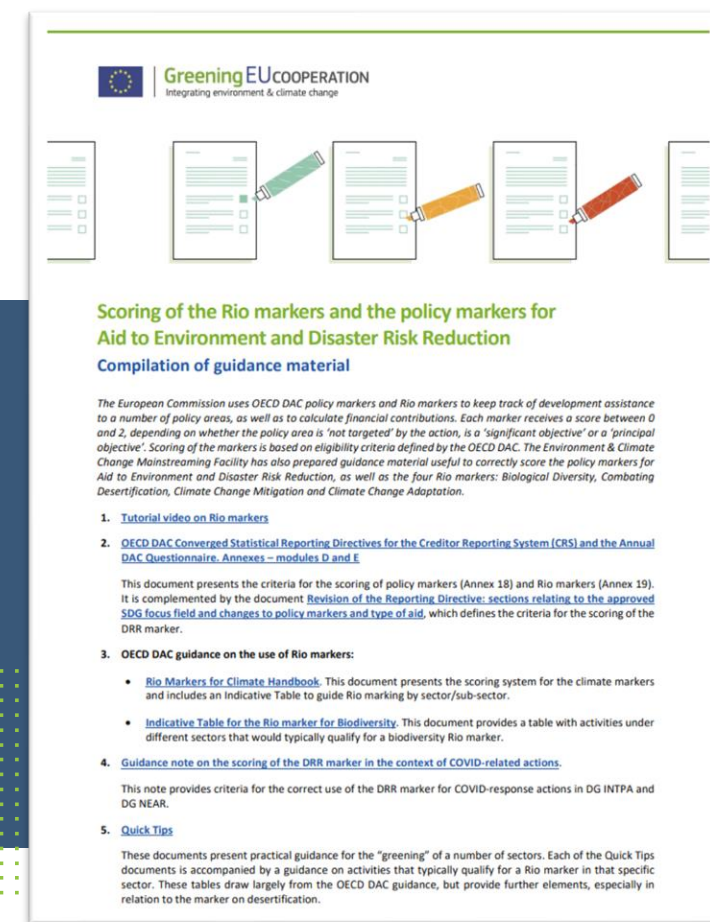
# Notes brèves “Quick Tips” pour l'intégration de l'environnement et du changement climatique (par secteur)

- Incluent des activités indicatives qui peuvent bénéficier d'un marqueur dans différents secteurs.
- Actuellement disponible pour :
  - Agriculture et systèmes alimentaires
  - Digitalisation
  - Réduction des risques de catastrophes
  - Éducation
  - Énergie
  - Développement du secteur privé / Commerce
  - Infrastructure durable
  - Transport et mobilité
  - Développement urbain
  - Gestion des ressources en eau
  - Eau et assainissement



# Toutes ressources sur les marqueurs de Rio...

- ... sont disponibles dans capacity4dev et auprès de la Greening Facility ([lien partagé dans le Chat du Webinar](#))







[INTPA-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu](mailto:INTPA-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu)

[NEAR-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu](mailto:NEAR-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu)



**Greening EU COOPERATION**  
Integrating environment & climate change

**Les documents sont disponibles sur [capacity4dev.eu](http://capacity4dev.eu)**

**([Group on Environment, Climate Change and Green Economy](#))**

# Questions



**Greening EU COOPERATION**  
Integrating environment & climate change



European  
Commission

# Merci!



© European Union 2020

Unless otherwise noted the reuse of this presentation is authorised under the [CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) license. For any use or reproduction of elements that are not owned by the EU, permission may need to be sought directly from the respective right holders.



**Greening EU COOPERATION**  
Integrating environment & climate change



European  
Commission